



Appel à manifestation d'intérêt AMI N° 002/ITIE/ST/PRMP/2015

RECRUTEMENT D'UN CABINET INTERNATIONAL EN VUE DE LA MISSION DE COLLECTE ET DE RECONCILIATION DES PAIEMENTS EFFECTUES PAR LES SOCIETES EXTRACTIVES A L'ETAT ET DES RECETTES PERCUES PAR L'ETAT AUPRES DESDITES SOCIETES POUR L'ANNEE 2014

1. L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Togo, ITIE-TOGO a sollicité des fonds de contrepartie, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, afin de financer ses activités. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des services de prestations intellectuelles relatif à la mission de collecte et de réconciliation des données des paiements effectués par les entreprises extractives à l'Etat et des recettes perçues par l'Etat auprès desdites entreprises et aussi de collecte des informations contextuelles au cours de l'année 2014 en vue de l'élaboration du rapport ITIE 2014.
2. Les services se dérouleront sur une période indicative de trois mois (Juin à septembre 2015). La Liste des services est indiquée ci-dessous.
 - L'examen des documents sur le cadre juridique et réglementaire du secteur extractif au Togo et de ceux relatifs aux travaux de définition de la délimitation du périmètre, afin de convenir de la prise en compte des flux de revenus significatifs, de la liste des entreprises et des agences gouvernementales ainsi que des procédures d'intégration des informations contextuelles.
 - La proposition d'un formulaire de déclaration au Groupe multipartite, tout en faisant des suggestions pour s'assurer de la fiabilité et de la certification des déclarations qui seront divulguées.
 - La collecte des déclarations sur les paiements, les recettes et les informations contextuelles convenues par le groupe multipartite.
 - Le rapprochement des paiements et des recettes, l'identification des écarts et l'explication de ces écarts.
 - La production d'un rapport de lancement (examen et proposition de la délimitation du périmètre de réconciliation), d'un projet de rapport de réconciliation et d'un rapport final exhaustif et compréhensible.
 - la formulation des recommandations en vue d'améliorer la gouvernance du secteur extractif tout en prenant en compte le suivi des recommandations des rapports ITIE-Togo des années précédentes.
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les exécuter.
4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences (20 points) ;
 - qualification du candidat dans le domaine d'élaboration de rapports ITIE en général (20 points) ;

- références du candidat concernant l'élaboration des rapports ITIE en Afrique francophone (35 points) ;
 - références du candidat concernant l'élaboration des rapports ITIE en Afrique francophone conformément à la norme ITIE 2013 (5 points).
 - Organisation technique et managériale du cabinet (10 points)
5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages format A4.
6. Une liste restreinte de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera retenu selon la méthode *de sélection fondé sur la qualité et le coût*.

Les pièces administratives suivantes sont à fournir :

a- Pour les entreprises communautaires

- Copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ou équivalent ;
- Copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (3) mois ;
- Copie légalisée de l'attestation de l'Inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois ;
- Copie légalisée de l'attestation de la Caisse nationale de sécurité sociale datant de moins de trois (3) mois ;
- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

b- Pour les entreprises étrangères

- Copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- Copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- L'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse indiquée ci-dessous.
8. Pour le dépôt, les plis sont reçus aux heures de service suivantes :
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 (GMT).
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne ou par courrier physique au plus tard le jeudi **08 juin 2015 à 17 h 00 (GMT)** à l'adresse ci-après :

**Personne Responsable des Marchés Publics, Secrétariat technique de l'ITIE-Togo,
4412 Bd saint Jean-Paul II, 08 B.P. 8288 Lomé-Togo,
Tél : (+228) 2226 8990/2242 0885, 2242 0882
Site Internet : www.itietogo.org**

Fait à Lomé, le 5 mai 2015



Mensah Kwami Kumah DZIVENOU
Personne responsable des marchés publics